

# Santé animale : les animaux (de compagnie) peuvent-ils avoir des allergies ?

Bibliothèque publique d'information, notre réponse du 21/03/2020.



Illustration par Dariusz Sankowski de Pixabay

Tout comme chez l'humain, les allergies existent chez les animaux de compagnie : un animal sur 10 en souffrirait.

---

Les **allergies environnementales** (atopiques) sont les plus fréquentes chez le chien (70% des cas) et concernent surtout les pollens, acariens, herbe à poux, graminées et moisissures.

Chez le chien, les symptômes sont principalement cutanés (rougeurs et démangeaisons à la peau, aux pattes et aux oreilles).

Chez les chats, les **allergies sont d'origine alimentaire** dans 40 % des cas.

Vous retrouverez toutes ces informations dans le replay du reportage

[Chiens et chats : attention aux allergies !](#) proposé au cours de l'émission, *9h50 le matin – Picardie*, présentée par Thibaut Rysman, le 24 avril 2017.

Retrouvez également les **conseils d'une vétérinaire** qui vous présentera l'origine des allergies du chien et surtout, comment y remédier :

L'allergie chez le chien sur la chaîne officielle [Fondation 30](#)

[Millions d'Amis.](#)

---

Nous vous recommandons également la lecture de cet article :  
« [Une étude compare les allergies alimentaires humaines et animales](#) » de Lison Gevers sur *sciencesetavenir.fr*, le 28.08.2017.

L'article [Nos compagnons souffrent aussi d'allergies](#) par Stéphanie Vallet, publié le 10 septembre 2013 sur le site de [La Presse.ca](#) (Média francophone de référence) vous expliquera comment éviter les allergies et comment l'**immuno**thérapie, ou plus communément la **désensibilisation** peut permettre à votre animal de guérir des allergies.

---

**Pour approfondir le sujet :**

**Fiche clinique** du [centre vétérinaire DMV](#) : [l'immuno](#)thérapie spécifique d'allergènes

**Thèse** : [La désensibilisation chez le chien atopique](#) par JACQUIOT Romain, École Nationale vétérinaire de Lyon, 2006.

---

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque publique d'information  
[www.bpi.fr](http://www.bpi.fr)